

Conditions générales Yalodé

La pratique de l'activité Canoë kayak et canyon aqua rando implique l'acceptation des conditions ci-dessous.

PARTICIPATION

Les participants sont informés quant aux risques liés à l'environnement naturel qu'ils vont parcourir et sont conscients de l'**obligation de moyens relative à la sécurité** incombant au professionnel. Les participants s'inscrivent uniquement après s'être renseigné auprès de Yalodé, kayak et canyon aqua rando en Guadeloupe, de l'adéquation entre leurs capacités physiques et le degré de difficultés du parcours choisi.

Pour toutes les activités, il est indispensable :

- D'être en **bonne santé**, de ne pas faire l'objet d'une contre indication médicale et d'avoir l'âge requis pour la pratique de l'activité choisie
- **Savoir nager** sur une distance d'au moins 25 mètres et de s'immerger.
- De posséder une autorisation parentale pour les mineurs
- Se soumettre à **la seule appréciation du guide concernant la faisabilité des activités** (conditions et prévisions météorologiques et aptitudes sportives des participants).

INSCRIPTION

Nous vous conseillons de vous renseigner par **téléphone** ou par courriel pour connaître nos disponibilités. Ensuite, une demande d'inscription écrite doit être envoyée par courrier accompagnée d'un **acompte de 30 %** du montant total de la prestation. Dans le cadre de **l'inscription de plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver les conditions générales.**

ANNULATION

Annulation de la part de Yalodé, kayak et canyon aqua rando en Guadeloupe :

Si les conditions de sécurité l'exigent (**météo extrême, crue, cyclone**...), l'activité sera annulée et le participant sera intégralement remboursé des sommes versées sans pouvoir prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

De la part des participants :

Pour toute annulation partielle ou totales, les sommes versées ne seront pas restituées.

Cas particuliers :

→ Dans le cas d'une annulation dument soldée (30 % d'acompte + 70% de solde), le solde pourra être remboursé si Yalodé, kayak et canyon aqua rando en Guadeloupe est informé de l'annulation au moins 15 jours avant la date de la prestation.

→ Pour les réservations de groupe, si les participants sont moins nombreux que prévu, l'organisateur doit informer Yalodé, kayak et canyon aqua rando en Guadeloupe au moins 7 jours avant la date de l'activité. Dans le cas contraire, toute place réservée est due.

ASSURANCE

Yalodé, kayak et canyon aqua rando en Guadeloupe possède une **assurance responsabilité civile professionnelle** couvrant ses activités de canoë kayak et disciplines associées.